

VIDE-GRENIER RUE PIERRE JOSEPH LEMER

SAMEDI 09 MAI 2026

8H00 à 16h



104 rue PJ Lemer

Renseignements : ☎ 09 52 70 06 55 ou bienvivreaahergnies@gmail.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 02 MAI 2026
SOUS RESERVE DE PLACES DISPONIBLES
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT :

- PHOTOCOPIE RECTO VERSO DE VOTRE PIECE D'IDENTITE
- CHEQUE DE REGLEMENT A L'ORDRE DE BIEN VIVRE LA RURALITE A HERGNIES
- DOSSIER D'INSCRIPTION
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DUMENT REMPLIT

DATES D'INSCRIPTION :

Salle Paulownia (face à la friterie) :
Rue du capitaine Telle
Samedi 02 mai 2026 de 10h à 12h

REGLEMENT

La route sera fermée de 6h à 18h

Ouvert au public de 8h00 à 16h

Installation : impératif de 6h00 à 8h00

Après 08h tous les emplacements retenus sont mis à la disposition de l'association. Sans remboursement

Stationnement : Les véhicules doivent impérativement être stationnés sur l'emplacement retenu (si votre véhicule mesure 3m vous ne disposez que de 2m de déballage) sinon votre véhicule doit se garer hors de la zone

Responsabilité : chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner.

Entrée : uniquement en venant de la place d'Hergnies

Nettoyage : chaque participant s'engage à nettoyer son emplacement et à repartir avec tous ses objets invendus ainsi que ses déchets.

Désistement toute annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement

Respect des horaires de déballage et remballage 06h 18h

Respecter les interdictions de circulation

Interdiction de suspendre tout objets ou vêtements sur les clôtures, commerces et mobilier urbain

STRICTEMENT INTERDIT A LA VENTE



ARTICLES NEUFS, ARME, ANIMAUX, CD GRAVES, CONTREFAÇON DE TOUT TYPE, ETC ...

LES PLACES SONT DONNEES PAR ORDRE D'ARRIVEE.
RENOVEZ VOS DOSSIERS AU PLUS TOT



Dossier inscription

Je réserve _____ mètres linéaires Soit _____ €

- ☐ Régulé en espèces
☐ Régulé par chèque à l'ordre de « bien vivre la ruralité à Hergnies »

Tarifs de location :

Pour les adhérents de l'association : gratuit

Pour les exposants **habitant rue Pierre J Lemer** : 3 €

Pour les exposants hergnisiens ou autres : 6 € les 5m

Je soussignée,

NOM PRENOM :

TELEPHONE (OBLIGATOIRE) :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE :

EMAIL :

DECLARE SUR L'HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE SANS RESERVE LE REGLEMENT DU VIDE-GRENIER

DATE

SIGNATURE OBLIGATOIRE